

Résumé établi par les coprésidents  
Réunion du sous-comité de  
Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables (SREP) dans les pays à  
faible revenu  
6 juin 2018  
Washington, DC

Coprésidents

M. Nicolas Allien, Haïti  
M. Frank van der Vleuten, Pays-bas

## **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR      OUVERTURE**

1. La réunion du Sous-comité du SREP a été ouverte par Mme Mafalda Duarte, Directrice du FIC.
2. Les pays contributeurs étaient représentés par M. Frank van der Vleuten des Pays-Bas, coprésident du sous-comité du SREP. Le coprésident élu pour les pays bénéficiaires, M. Chimeddorj Demchigjav de la Mongolie, a confirmé qu'il ne travaillait plus sur les questions relatives au FIC et n'était par conséquent plus membre du Sous-comité du SREP. Les pays bénéficiaires éligibles ont donc élu M. Nicolas Allien de Haïti pour coprésider le Sous-comité du SREP, conformément au paragraphe 27 des Règles de procédure des réunions du Comité du Fonds d'affectation spéciale du SCF.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. Le Sous-Comité du SREP a adopté l'ordre du jour provisoire contenu dans le document intitulé SREP/SC.19/1, et reprenant le point 6 en liaison avec le point 3.

## **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR      RAPPORT SEMESTRIEL DES ACTIVITES DU SREP**

4. Ayant examiné le document intitulé SREP/SC.19/3, *Rapport semestriel des activités du SREP*, le Sous-comité du SREP se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les travaux du SREP dans les pays pilotes.
5. Le Sous-comité apprécie l'analyse faite par l'Unité administrative du FIC, en collaboration avec les BMD, sur les réalisations, la disponibilité des ressources, l'examen en cours et les mises à jour du portefeuille.
6. Il demande à l'Unité administrative du FIC d'explorer, en collaboration avec les BMD, les options pour accélérer les approbations de financement de projets et les décaissements des fonds approuvés.
7. Le Sous-comité prie l'Unité administrative du FIC d'inclure des informations détaillées sur les décaissements au niveau du projet (annexe D du Rapport de décaissement du FIC) dans les rapports semestriels d'activités ultérieurs du SREP et de mettre en évidence les projets présentant des risques élevés de mise en œuvre.
8. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative du FIC d'inclure dans le rapport des informations sur l'effet de levier de la méthodologie utilisée pour calculer ledit effet.
9. Considérant l'approche par portefeuille, le Sous-comité invite l'Unité administrative du FIC, en collaboration avec les BMD et le Syndic, à présenter lors de sa prochaine réunion une analyse contenant une estimation de la disponibilité globale des financements, des annulations

de potentiels projets et décaissements, pour une compréhension plus précise du financement total disponible pour les approbations de projets restantes.

10. Le Sous-comité demande également à l'Unité administrative du FIC, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, de préparer et de soumettre au Sous-comité un dossier en attente scellé mis à jour.

#### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR      PLAN D'INVESTISSEMENT POUR MADAGASCAR**

11. Ayant examiné le document intitulé SREP/SC.19/4, *Plan d'investissement du SREP pour Madagascar*, le Sous-comité du SREP approuve le plan d'investissement comme base dans la poursuite du développement des projets et programmes prévus dans le plan. Il prend note de la demande d'un montant total de 21,4 millions de dollars pour le financement du SREP,<sup>1</sup> dont

- une subvention de 2 millions de dollars et une non-subvention de 10 millions de dollars pour le projet *Électrification rurale par les centrales d'énergie renouvelable et les mini-réseaux* (Banque mondiale);
- une subvention de 2 millions de dollars et une non-subvention de 6 millions de dollars pour le projet *Hybridation des centres isolés JIRAMA* (Banque africaine de développement); et
- une subvention de 1,4 million de dollars pour la préparation du projet *Hybridation des centres isolés JIRAMA* (Banque africaine de développement).

12. Le Sous-comité demande au Gouvernement malgache de tenir compte des commentaires formulés lors de la réunion dans la poursuite du développement des projets et programmes proposés et de tout autre commentaire écrit soumis par les membres du Sous-comité avant le 1er juillet 2018, et de répondre par écrit aux questions soulevées au cours de la réunion et dans les commentaires écrits.

13. Le Sous-comité du SREP

- a) réitère que toutes les allocations sont indicatives aux fins de la planification et que sous réserve de la disponibilité des fonds, l'approbation du financement se fera sur la base de plans et de projets d'investissement de haute qualité;
- b) réaffirme son accord, qu'avec l'approbation du plan d'investissement, les projets identifiés puissent entrer dans les dossiers en attente du SREP. Sachant que le SREP ne dispose pas actuellement de ressources suffisantes pour financer tous les projets en attente, le Sous-comité encourage le Gouvernement malgache et les BMD concernées à rechercher d'autres sources de financement pour soutenir la mise en œuvre du plan

---

<sup>1</sup> Ceci ne comprend pas la préparation du financement du plan d'investissement.

d'investissement et des projets.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR      BILAN DU SYSTEME DE SUIVI ET DE NOTIFICATION DU SREP**

14. Ayant examiné le document intitulé SREP/SC.19/5, *Bilan du système de suivi et de notification du SREP*, le Sous-comité reconnaît l'importance d'un cadre de résultats SREP efficace et se félicite de cette évaluation de l'efficacité, de la pertinence et de l'utilité du système M&R du SREP.

15. Le Sous-comité souligne des progrès accomplis pour faire avancer le cadre de suivi et de notification du SREP et se félicite de l'approche inclusive, participative et consensuelle de cet examen.

16. Le Sous-comité adopte les conclusions et recommandations du bilan et approuve le cadre de résultats révisé, sachant que ce cadre révisé tiendra compte des commentaires formulés lors de la réunion et des commentaires écrits soumis par les membres du Sous-comité. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative du FIC de distribuer la version finale du cadre de résultats révisé au Sous-comité.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR      RAPPORT SUR LES RISQUES DU SREP**

17. Ayant examiné le document intitulé SREP/SC.19/6, *Rapport sur les risques du SREP*, le Sous-comité du SREP a reçu de l'Unité administrative du FIC et des BMD des informations actualisées sur les évaluations des risques auxquels le SREP est confronté.

18. Le Sous-comité apprécie le travail accompli à ce jour par l'Unité administrative du FIC et les BMD dans l'élaboration des processus de mise en œuvre d'un cadre de signalement des risques de fraude et invite l'Unité administrative du FIC à mettre au point ces processus avec toutes les BMD.

19. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative du FIC de procéder à un suivi formel auprès des BMD de tous les projets mis en évidence comme présentant un risque de franchissement de seuil et de rendre compte au Sous-comité de leurs mesures d'atténuation prévues.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR      DIVERS**

20. Le représentant de la Norvège a annoncé la préparation d'une éventuelle contribution financière supplémentaire au SREP.

21. Aucun autre point de décision n'a été soulevé par le Sous-Comité.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR      CLOTURE**

22.      La réunion s'est terminée le mercredi 6 juin 2018.